

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures du Canada à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 3 juin 1976

N° ECT-1001

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note N° 113 en date du 28 mai 1976, concernant la construction, l'entretien et l'exploitation d'une centrale LORAN-C à Williams Lake (Colombie-Britannique).

Le Gouvernement du Canada agréé votre proposition voulant que nos deux Gouvernements concluent un accord à ce sujet conformément aux conditions exposées dans votre Note et son Annexe.

J'accepte donc votre autre proposition selon laquelle votre Note, son Annexe et la présente réponse, laquelle fait également foi en français et en anglais, constitueront, entre nos deux Gouvernements, un accord à ce sujet qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures
ALLAN MACEACHEN

Son Excellence M. Thomas O. Enders,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
Ottawa.